

# Gouvernement du Nouveau-Brunswick

## Communiqué

Santé

### Nouveau plan provincial de la santé rendu public

23 septembre 2013

#### Renseignements pour les médias

FREDERICTON (GNB) – Un nouveau plan détaillé pour rebâtir le système de soins de santé du Nouveau-Brunswick, *Rebâtir les soins de santé ensemble : Plan provincial de la santé 2013-2018*, a été rendu public, aujourd'hui, par le ministre de la Santé, Hugh Flemming.

Sarah Bustard, communications, ministère de la Santé, 506-453-6797.

« Ce plan est conçu pour fournir aux professionnels de la santé et aux administrateurs du système l'orientation stratégique et la ligne directrice générale nécessaires en matière de planification, de gouvernance et de prestation des soins de santé au Nouveau-Brunswick, a déclaré M. Flemming. Il abordera les enjeux provinciaux en matière de soins de santé, aidera les Néo-Brunswickois à reprendre leur santé en main et concevra un système viable pour tous pour des générations à venir. »

Au cours des cinq prochaines années, le ministère de la Santé continuera de travailler avec les autres partenaires du système de santé du Nouveau-Brunswick afin de favoriser la viabilité financière du système tout en encourageant l'innovation et en améliorant la qualité des soins et la satisfaction des patients.

Le plan encourage un changement de philosophie, c'est-à-dire que les patients sont placés au centre des soins et une plus grande attention est accordée à l'amélioration de la santé de la population et à l'établissement de services communautaires.

Cette démarche sera appuyée par l'entremise du *Cadre des soins de santé primaires*; du *Plan d'action pour la santé mentale au Nouveau-Brunswick 2011-2018*; de la *Stratégie globale sur le diabète pour les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises 2011-2015*; d'un nouveau régime d'assurance pour les médicaments sur ordonnance à l'intention des Néo-Brunswickois non assurés; et par plus d'efforts pour aider les personnes âgées à rester en santé et à demeurer dans leur résidence plus longtemps.

Le Réseau du cancer du Nouveau-Brunswick travaillera avec les praticiens en soins de santé primaires et les deux régions régionales de la santé pour mettre en œuvre des programmes organisés et ciblés de dépistage du cancer du col de l'utérus et du côlon, en plus du programme provincial de dépistage de cancer du sein qui porte déjà ses fruits.

La Santé publique continuera à jouer un rôle important dans l'évaluation et la surveillance de la santé; la protection et la promotion de la santé; ainsi que dans la prévention des maladies et des blessures.

Le plan établit également des principes pour la prise de décisions que peuvent appliquer les régions régionales de la santé dans leur travail visant à optimiser la prestation des services cliniques dans toute la province. Voici ces principes :

- **Qualité** : De plus en plus de données confirment que les résultats des patients s'améliorent lorsque le nombre de patients augmente.
- **Efficacité** : Un système efficient évite le chevauchement inutile des services et fait la meilleure utilisation possible des ressources disponibles.
- **Accès** : Pour déterminer si l'accès aux services est approprié, il faudra établir si la population cible reçoit le service; déterminer le temps d'attente requis; déterminer la distance qui doit être parcourue pour obtenir le service; et établir si le service est offert dans la langue officielle choisie par le patient.
- **Viabilité clinique** : La viabilité clinique se rattache au volume de services offerts et au nombre de ressources humaines disponibles.

Le plan comprend une liste d'initiatives qui seront mises en œuvre au cours de sa première année. Cette liste sera mise à jour chaque printemps, à compter de 2014.

M. Flemming a indiqué que la participation continue de chaque Néo-Brunswickois sera nécessaire pour rebâtir le système de soins de santé du Nouveau-Brunswick.

« Je demande aux Néo-Brunswickois de travailler avec nous en faisant de leur mieux pour améliorer leur santé et de nous soutenir en vue de bâtir un meilleur système de soins de santé pour aujourd'hui et pour les générations à venir, a affirmé M. Flemming. Pour la première fois dans l'histoire de la province, les Néo-Brunswickois ont participé à l'élaboration d'un plan provincial de la santé, et nous continuerons à nous assurer que ce processus est transparent, axé sur les objectifs et mesurable. Le système de soins de santé du Nouveau-Brunswick appartient aux Néo-Brunswickois, et nous continuerons d'être réceptifs à leurs idées. »

23-09-13

---

Tout le contenu © 2013 Le gouvernement du Nouveau-Brunswick. Tous droits réservés.